

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 31 août 2020

Convocation du : 20 août 2020

Objet : **Emplois non titulaires pour l'année scolaire 2020/2021 de l'école d'art.**

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de M. Maurice CHAUTANT, secrétaire.

Etaient présents : Jacques Francou, Jean Rousseau, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Pierre Gauthier, Jean-Pierre Briouille, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Gérald Griffit, Bernadette Saudemont.

Excusés : Françoise Pinet, Alain Boyoud, Roger Aquino, Mallorie Bourgogne, Jean-François Contoz, Jean-Claude Vallier, Alain Causse, Karine Pelloux, Rajaa Toussaint.

Pouvoirs : M. Bourgogne excusée a donné pouvoir à J. Revoux
J-F Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
A. Causse excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à G. Griffit.

J-C Vallier a été remplacé par son suppléant J-P Gauthier.

Les contrats des professeurs non-titulaires de l'Ecole d'Arts ont été établis par délibération suite à la dissolution du Syndicat Mixte de l'Ecole des Pays du Buëch.

Les orientations de la première rentrée de l'école d'Arts ont été satisfaisantes :

- création d'une classe de chant avec recrutement d'un professeur diplômé.
- développement des ateliers collectifs : jardin musical, chant choral enfant/adulte sur les antennes du Dévoluy et de la Roche-des-Arnauds notamment.
- création d'un atelier de musiques traditionnelles
- développement des partenariats : ALSH Aspres, Lycée Professionnel Mendès-France
- initiation au théâtre : partenariat compagnie du *Pas de l'Oiseau* ; sensibilisation sous forme de demi-journées.

Le nombre d'inscrits a été en forte augmentation passant de 57 à 110 (dû en partie à la mise en place de plusieurs cours collectifs).

La masse salariale, qui représente 85% du budget, n'a été que peu impactée : 4 heures hebdomadaires complémentaires ont été attribuées à partir du mois de septembre 2019.

Afin de reprendre l'année scolaire de l'école d'art, de régulariser les situations des agents et d'apporter une plus grande souplesse dans la gestion des contrats liés à l'organisation du service à chaque rentrée scolaire, il est proposé de modifier le volume horaire des professeurs de postes d'assistants d'enseignements artistique pour l'année 2020-2021 de la façon suivante :

DISCIPLINE	ANNEE 2019-2020	ANNEE 2020-2021
VIOLON	1.5	3
FORMATION MUSICALE	2	2
ACCORDEON	3	4.5
GUITARE MUSIQUES ACTUELLES	7.5	8
CHANT	8	8
TOTAL	22	25.5

La proposition détaillée ci-dessus a été inscrite et votée au BP 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la proposition de la Vice-Présidente en charge de la Culture et charge le Président des formalités nécessaires.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 33 dont 4 pouvoirs	Pour : 33	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200831-De71_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2020
Affichage : 10/09/2020

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

